



ACTIVITÉS DE LA FÉDÉRATION

2012

DIE VERBANDSTÄTIGKEITEN

➤ **Le 20 octobre 2011, sur proposition de son bureau, le comité de la Fédération valaisanne des Retraités a décidé de développer principalement trois activités durant l'année 2012, à savoir :**

➤ **Das Komitee des Walliser Verbandes der Rentner hat am 20. Oktober 2011 auf Vorschlag seines Büros beschlossen, vorab wie folgt drei Aktivitäten während des Jahres 2012 ins Auge zu fassen :**

A. Le développement d'un Cycle de conférence-débats dans le cadre de l'année européenne du Vieillessement actif et de la solidarité entre les générations. La Fédération va traiter, échelonnés durant l'année 2012, dans six localités du Canton, les six thèmes suivants :

A. Durchführung eines Zyklus von Vorträgen und Diskussionen im Rahmen des Europäischen Jahres des aktiven Alters und der Solidarität unter den Generationen. Der Verband wird an sechs Orten, verteilt auf das Jahr 2012, folgende sechs Themen behandeln:

1. *Sécurité et solidarité intergénérationnelle*: sécurité sociale des personnes (assurances sociales: AVS, Prestations complémentaires,...) et échanges naturels entre proches et solidarité du voisinage.
2. *Vivre chez soi à tous les âges*: développement des prestations au domicile de chacun où l'entourage, c'est-à-dire plusieurs générations, est impliqué.
3. *Aînés face aux risques*: précautions et prévention: nouveaux modes de vie et nouveaux risques remplaçant ceux qui sont maîtrisés dans notre société de «longue vie»: route, chute, solitude,...
4. *Retraités en action*: engagement social des retraités et de leurs diverses associations; activités actuelles et rôles à assumer à l'avenir.
5. *Bewegt ins Alter*: même thème que ci-dessus, mais en allemand.
6. *Aînés: mémoire vivante du pays*: face aux évolutions du Valais, il existe des formes multiples d'ouverture mais également une importante curiosité relative à son histoire avec d'abondantes «traces» de transmission de mémoire: livres, monographies, documents photographiques,...

1. *Sicherheit und intergenerationelle Solidarität*: Soziale Sicherheit der Personen (Sozialversicherungen: AHV, Ergänzungsleistungen,...) sowie die Beziehungen unter den Angehörigen und der Nachbarschaftssolidarität.
2. *Leben zuhause in jedem Alter*: Förderung der Hilfsleistungen daheim für alle und das Umfeld d.h. die zugehörigen Generationen ist vorausgesetzt.
3. *Altersrisiken*: Vorsichtsmassnahmen und Vorbeugung: neue Lebensweisen und neue Risiken ersetzen solche, die in unserer langlebenden Gesellschaft bereits beherrscht werden: Strassen, Stürze, Einsamkeit,...
4. *Rentner in Aktion*: soziales Engagement der Rentner und ihrer verschiedenen Vereinigungen, aktuelle Aktivitäten und Rollen in der Zukunft zu erfüllen.
5. *Bewegt ins Alter*: siehe Punkt 4 in deutscher Sprache.
6. *Die Älteren als lebendiges Gedächtnis des Landes*: Angesichts der Entwicklungen im Wallis bestehen vielfältige Formen von Öffnungen, aber ebenso ein wichtiges Interesse an der Geschichte mit den reichlichen Spuren der Weitergabe von Erinnerungen: Bücher, Monographien, Bilddokumente,...

Le Professeur de sociologie Jean-Pierre Fragnière qui collabore à la réalisation de ce cycle de conférences a suggéré une manière originale de l'organiser. En effet, les thèmes choisis doivent être à la fois actuels et prospectifs. Ils doivent toucher aussi bien les aînés que d'autres générations. Chaque thème doit être un moment d'échanges avec deux, trois exposés brefs (15 à 20 minutes au maximum) précédant une interaction animée avec les participants. Ces introductions au sujet sont confiés à des spécialistes de la question traitée, des professionnels du domaine voire des «expatriés du Valais», tous reconnus pour leurs connaissances. Le développement des thèmes revêtira une ambiance de convivialité par des prestations musicales et, bien sûr, le verre de l'amitié.

Soziologieprofessor Jean-Pierre Fragnière, der an der Realisation des Zyklus mitarbeitet, hat eine originelle Art der Durchführung vorgeschlagen. In der Tat, die vorgeschlagenen Themen sollen sowohl aktuell und prospektiv sein, als auch die Älteren wie die anderen Generationen betreffen. Jedes Thema soll eine Gelegenheit des Austausches bringen mit zwei bis drei Kurzvorträgen (Maximum 15 bis 20 Minuten) kurz vor einem lebhaft zu gestaltenden Dialog mit den Teilnehmern. Diese Einführungen auf das Thema werden Fachreferenten anvertraut, Berufspersonen auf dem Fachgebiet, ausgewandert aus dem Wallis, alle anerkannt auf Grund ihres Wissens. Die Präsentation der Themen wird umrahmt von einem Ambiente der Gastfreundschaft mit Musikvorführungen und selbstverständlich mit einem Freundschaftstrunk.

La Fédération Valaisanne des Retraités organise, pour la première fois de son existence, une telle manifestation avec l'appui de ses associations membres qui en assureront l'organisation et la publicité locale. La Fédération met les moyens financiers pour son déroulement.

B. La mise en place du projet « Sene Young », déjà présenté dans les colonnes de ce bulletin. La Fédération propose d'offrir aux jeunes en difficulté d'apprentissage (échec en fin de 1^{re} année, rupture de contrat,...), dans un premier temps, puis aux étudiants en échec, une organisation souple et légère, de coaching de la part de retraités. Sene Young, un travail de fin d'études d'étudiants en gestion d'entreprise, a été repris par la Fédération. Le Service de la formation professionnelle du Canton du Valais soutient cette nouvelle aide à ses apprentis, par une contribution financière ; elle va permettre d'organiser, dès la fin de cette année, une campagne de publicité et d'information auprès des instances et personnes concernées : les écoles professionnelles, les associations professionnelles, les commissions d'apprentissage, les autorités communales, les associations de retraités, les groupes animés par Pro Senectute, les Caisses de retraite et les retraités du Canton. Le projet a démarré avec l'appui de ADIRE (Association des intervenants retraités, membre de la Fédération) qui a acquis de l'expérience dans l'appui pédagogique ou social et qui est d'accord d'apporter « un coup de pouce » occasionnel et humain à des jeunes en difficulté momentanée.

C. Le suivi de la mise en application de la Loi sur les soins de longue durée, votée ce printemps par le Grand Conseil du Valais à une majorité confortable et qui entre en vigueur le 1^{er} janvier 2012. L'exposé du Conseiller d'Etat en charge de ce dossier, M. Maurice Tornay, a été présenté in extenso dans le Trait d'Union du mois de septembre, le 40^e depuis sa création. Un complément de renseignement figure dans ce numéro.

Le Parlement des Aînés avait, en novembre 2011, traité de l'égalité des chances face aux soins à domicile (disparités entre les régions CMS) et des moyens de soutien et de maintien à domicile (foyers de jour, de nuit, lits de courts séjour,...) Deux résolutions avaient été votées à l'unanimité par le Parlement des Aînés montrant ainsi l'importance que représentent aujourd'hui les soins et aides à domicile et les moyens physiques pour soutenir le maintien à domicile.

Les débats du Parlement des Aînés ont rencontré un écho favorable aussi bien auprès des responsables de la Santé du Canton que du Grand Conseil. La Fédération, par son Bureau exécutif, observera, dès 2012, la mise en application de cette nouvelle loi, notamment la distance entre la réalité du terrain (réalisations de foyers de jour ou de nuit, de lits de courts séjour, coordination entre les institutions concernées) et les textes législatifs et administratifs (planification des moyens, budgets pluriannuels, monitoring de qualité), comparées à l'aune des résolutions du Parlement des Aînés.

Jean-Pierre Salamin

Der Walliser Verband der Rentner organisiert zum ersten Mal in seinem Bestehen solche Anlässe unter Mitwirkung der Mitglieder- Vereinigungen, welche die lokale Organisation und Werbung sicher stellen. Der Verband stellt die finanziellen Mittel für deren Durchführung zur Verfügung.

B. Die Umsetzung des Projektes „Sene Young“, das in diesem Bulletin bereits vorgestellt wurde. Der Verband schlägt folgendes vor : für die erste Zeit bei Lehrlingen in Schwierigkeiten (Scheitern im 1. Jahr, Auflösung des Vertrages,...) sowie bei Studenten mit Misserfolgen das Angebot eines flexiblen und einfachen Coaching von Seiten der Rentner. Sene Young, eine Abschlussarbeit von Studenten in Unternehmensführung, wurde vom Rentnerverband übernommen. Die Dienststelle für Berufsbildung des Kantons Wallis unterstützt diese neue Hilfe für Lehrlinge durch einen Beitrag. Dieser erlaubt uns, nach Jahresende eine Werbe- und Informationskampagne bei den betroffenen Instanzen und Personen zu lancieren: Berufsschulen, Berufsverbänden, Lehrlingskommissionen, Gemeindebehörden, Rentnervereinigungen, Animationsgruppen der Pro Senectute, Pensionskassen und Rentner des Kantons. Das Projekt ist schon unter Mithilfe von ADIRE (Vereinigung der hilfestellenden Rentner und Mitglied des Verbandes), die bereits Erfahrung in pädagogischer oder sozialer Hilfestellung besitzt und die bereit ist, einen gelegentlichen mitmenschlichen Auftrieb jungen Leuten in momentaner Schwierigkeit zu geben.

C. Stand der Inkraftsetzung des Gesetzes über die Langzeitpflege, angenommen grossmehrheitlich durch den Grossen Rat im Frühling dieses Jahres mit Wirkung auf den 1. Januar 2012. Das Referat von Staatsrat Maurice Tornay wurde ausführlich im Binde-Glied des Monats September, der 40. Ausgabe seit dem Erscheinen, wieder- gegeben. Eine Ergänzung der Ausführungen findet sich in dieser Nummer.

Im November 2011 befasste sich das Altersparlament mit der Chancengleichheit in der Frage der Pflege zuhause (Unterschiede zwischen den regionalen SMZ) und den Mitteln von Hilfe und Pflege zuhause (Tages- und Nachtstätten, Betten für Kurzaufenthalte,...). Zwei Resolutionen wurden einstimmig vom Altersparlament gefasst. Sie zeigen die Bedeutung, die heute der Pflege und Hilfe zuhause sowie der körperlichen Hilfsmittel für den Verbleib zuhause zukommt.

Die Altersparlamentsdebatten hatten sowohl bei den Verantwortlichen für die Gesundheit im Kanton wie auch im Grossen Rat ein zustimmendes Echo gefunden. Der Verband wird durch sein ausführendes Büro ab 2012 die Umsetzung dieses neuen Gesetzes beobachten, insbesondere den Unterschied zwischen dem gegebenen Stand (Realisierung der Tages- und Nachtstätten, der Betten für Kurzaufenthalte, Koordination zwischen den betroffenen Institutionen) und den gesetzlichen und administrativen Vorgaben (Planung der Mittel, mehrjähriger Budgetierung, Qualitätskontrolle) im Vergleich zu den Resolutionen des Altersparlamentes.

Jean-Pierre Salamin



> Comme vous le savez, des membres de la Fédération Valaisanne des Retraités vous représentent dans des institutions suisses à divers niveaux (comités, commissions d'études, assemblées générales) notamment de la Fédération Suisse des Retraités (FSR), de la Fédération des Associations des Retraités et de l'entraide en Suisse (FARES) et du Conseil Suisse des Aînés (CSA) qui est l'instance faitière des retraités du pays reconnue par le Conseil fédéral.

L'information circule entre ces instances et des avis sont émis par chacune d'elle sur des questions importantes relatives aux aînés. Des renseignements sont rapportés régulièrement aux responsables de la Fédération Valaisanne des Retraités. Actuellement les sujets de discussions se portent sur:

- **L'initiative pour une caisse publique d'assurance maladie.** La récolte des signatures est lancée. La FARES est représentée au groupe de pilotage pour renseigner son comité ainsi que le groupe de travail spécifique comprenant des délégués de la FRS. Il s'agit pour le moment de préparer un argumentaire pour la constitution de cette caisse qui aurait un statut juridique fédéral, mais une application cantonale: en principe, les primes seront fixées par les Cantons ou les régions. SantéSuisse a donné mandat au Centre patronal de combattre cette nouvelle initiative, améliorée par rapport à la première qui fixait les cotisations selon le revenu des assurés.
- **L'initiative, lancée par l'Union des Etudiants Suisses (UNES), sur les bourses d'études est soutenue par la FARES.** Elle tend à donner à la Confédération la compétence de fixer les montants d'octroi d'aides financières aux étudiants des Hautes Ecoles, durant leur première formation tertiaire. Les cantons appliqueraient les dispositions légales. Ils peuvent cependant octroyés à leurs étudiants des montants plus élevés que les limites fixées par la Confédération.
- **L'insuffisance des rentes AVS et AI actuelles.** Elles ne permettent plus de financer les loyers. La FARES a dénoncé ce fait lors d'une conférence de presse au mois d'août de cette année. La FARES et PROCAP demandent une augmentation du montant maximal des prestations complémentaires (PC) pour les loyers qui non plus été indexé au renchérissement des loyers fixé en 2001. Certains rentiers AVS et AI plongent dans la précarité, en raison de l'augmentation de 15% des loyers depuis cette date. La FARES a également rappelé lors de sa conférence de presse que le Conseil fédéral avait promis d'étudier une adaptation éventuelle dans le courant de cette année. Elle a également relevé l'inégalité entre cantons qui peuvent décider de relever le plafond des montants maximaux. Les PC font l'objet d'intenses discussions au Parlement.

> Der Walliser Rentnerverband vertritt die Rentner des Wallis in schweizerischen Organisationen verschiedener Niveaus (Komitees, Studienkommissionen, Generalversammlungen). Namentlich sind dies die „Vereinigung aktiver Senioren und Selbsthilfeorganisationen der Schweiz (VASOS)“ und der „Schweizerische Seniorenrat (SSR)“. Der SSR ist die vom Bundesrat anerkannte Dachinstanz der Rentner des Landes.

Die Informationen laufen zwischen diesen Organisationen, und Stellungnahmen über wichtige Fragen, die das Alter betreffen, werden von jeder Organisation selbst ausgegeben. Regelmässig werden Mitteilungen an die Verantwortlichen des Walliser Rentnerverbandes weitergeleitet. Folgende Themen stehen aktuell zur Diskussion:

- **Initiative für eine allgemeine Einheitskrankenkasse.** Die Unterschriftensammlung läuft. Die VASOS hat Einsitz in der Steuerungsgruppe zur Information ihres Komitees wie auch der speziellen Arbeitsgruppe, bestehend aus Delegierten des SSR. Im Moment geht es darum, das Argumentarium für die Errichtung einer solchen Kasse zu entwickeln, die unter Bundesrecht steht, aber kantonal umzusetzen ist. Im Grundsatz werden die Prämien durch die Kantone oder die Regionen festgelegt. SantéSuisse beauftragte das Centre Patronal diese Initiative zu bekämpfen, die der ersten gegenüber durch eine Bindung der Prämien an das Einkommen der Versicherten verbessert wurde.
- **Die Initiative des Verbands der Schweizer Studentenschaften (VSS) in Bezug auf die Stipendien.** Sie wird von der VASOS unterstützt und geht dahin, dem Bund die Kompetenz zu geben, die Höhe der Gewährung finanzieller Hilfen an Studenten der Fachhochschulen während der tertiären Erstausbildung zu bestimmen. Die Kantone legen die Ausführungsbestimmungen fest. Sie können jedoch ihren Studenten höhere Stipendien als im Bundesrecht vorgesehen gewähren.
- **Ungenügende AHV und IV Renten.** Sie vermögen die Mieten nicht mehr zu finanzieren. Anlässlich einer Pressekonferenz im August dieses Jahres machte die VASOS auf diese Tatsache aufmerksam. Die VASOS und die PROCAP verlangen für die Mieten eine Erhöhung des Maximalbeitrages der Ergänzungsleistungen (EL), die der Teuerung seit 2001 nicht mehr angepasst wurden. Einige AHV- und IV- Rentner gelangen in die Armutsfalle, infolge der 15%igen Erhöhung der Mieten seit dieser Zeit. Die VASOS erinnerte anlässlich der Pressekonferenz auch an das Versprechen des Bundesrates, im Verlaufe des laufenden Jahres eine Anpassung zu prüfen. Sie hat ebenso auf die Unterschiede der Kantone hingewiesen, die über die Erhöhung der Maximalbeiträge entscheiden können. Die Ergänzungsleistungen sind ein Thema intensiver Diskussionen im Parlament.

- **La volonté des assureurs d'obtenir le dossier médical complet de tous les malades hospitalisés.** Sous prétexte de besoins de statistiques, les assureurs prétendent avoir le droit de tout savoir sur leurs assurés. La majorité des hôpitaux suisses refuse cette intrusion des assureurs dans le secret médical, alors que l'organisation faitière H+ et SantéSuisse la souhaitent. Le Conseil fédéral devra prendre position.
- **La réforme en profondeur de l'AVS est un objet d'attention particulière du CSA qui a rencontré à ce sujet le CF Burkhalter.** Les prévisions de difficultés imminentes de l'AVS, avant la votation de 2010 (AVS refusée par le peuple) se sont trouvées erronées: l'AVS devait être dans les chiffres rouges depuis 2005. Or, le fond AVS, comme le rappelle toujours notre nouveau président d'honneur Vital Darbellay, se porte à merveille: en 2009, les comptes présentent un excédent de 3,9 milliard, un véritable record. Les périls en la demeure ne sont plus attendus avant 2020 à 2030. Le Parlement a donc largement le temps de trouver les meilleures solutions pour réformer notre AVS. Le Conseiller fédéral Burkhalter et ses services auront suffisamment de temps pour travailler en profondeur avec les partis et avec les partenaires sociaux, dont le CSA. Les bases de réflexion seront préparées jusqu'en 2012 et un projet devrait être soumis à la fin de la législature qui s'ouvre à la fin de cette année, une fois les Chambres fédérales reconstituées. Le CSA veillera à ce que cette nouvelle révision à ce que l'AVS demeure le premier pilier de la prévoyance vieillesse, en liaison avec les prestations complémentaires, assurant le minimum vital de toute la population. Son financement doit être assuré, comme actuellement, par la Confédération (19,55%) et son niveau garanti d'autant plus que les rentes de la prévoyance professionnelles ne sont plus adaptées automatiquement au renchérissement. Cette situation entraîne une perte progressive du pouvoir d'achat. Enfin, il faut relever que les dépenses de l'AVS sont restées constantes et se situent depuis 1980 à 6% du produit intérieur brut.
- **Les résultats de la lutte contre la fraude dans l'AI.** En 2010, 22'250 cas suspectés ont fait l'objet d'une enquête. La fraude s'est révélée exacte dans 300 cas qui ont amené une réduction ou une suppression de cas. L'équivalent de 220 rentes entières a pu être économisé, soit 80 millions de francs.
- **Der Anspruch der Versicherer für die Zustellung der vollständigen Krankenberichte sämtlicher Spitalpatienten.** Unter dem Vorwand auf statistische Zwänge beanspruchen die Versicherer das Recht, Einsicht über alle Daten ihrer Versicherten zu haben. Die Mehrheit der Schweizer Spitäler lehnt ein Eindringen in das Arztgeheimnis seitens Versicherer ab, wobei hingegen die Dachorganisation H+ und die Santé-Suisse dies befürworten. Der Bundesrat wird dazu Position zu beziehen haben.
- **Die tiefgreifende Reform der AHV** ist für den SSR ein Thema von besonderer Aufmerksamkeit, das diesbezüglich Bundesrat Burkhalter betroffen hat. Die Vorhersagen von drohenden Schwierigkeiten bei der AHV vor der Abstimmung 2010 (vom Volk abgelehnt) erwiesen sich als falsch, nämlich die AHV hätte sich schon seit 2005 in den roten Zahlen befunden. Nun befindet sich der AHV Fond gemäss wiederholter Aussage unseres Ehrenpräsidenten Vital Darbellay in besserer Verfassung: 2009 präsentierte sich die Rechnung mit einem Überschuss von 3.9 Milliarden, ein wahrer Rekord. Die doch innewohnenden Gefahren werden nicht vor 2020 bis 2030 erwartet. Das Parlament hat somit genügend Zeit, bessere Lösungen für die Reform der AHV zu finden. Bundesrat Burkhalter und seine Dienste haben genügend Zeit mit den Parteien und den Sozialpartnern auch dem SSR, tiefgreifende Lösungen zu erarbeiten. Die Basisvorschläge werden bis 2012 vorbereitet und ein Vorschlag sollte am Ende der Legislatur, die jetzt nach Konstituierung der eidgenössischen Räte mit der Arbeit beginnt, unterbreitet werden. Der SSR wacht darüber, dass diese neue AHV-Revision erste Säule der Altersvorsorge bleibt in Verbindung mit den Ergänzungsleistungen, die das Existenzminimum der ganzen Bevölkerung sichert. Ihre Finanzierung ist wie heute durch den Bund (19,55%) zu sichern und in ihrer Höhe garantiert, umso mehr als die Berufsvorsorgeleistungen nicht mehr automatisch der Teuerung angepasst werden. Diese Situation zieht einen stetigen Kaufkraftverlust nach sich. Schliesslich ist hervorzuheben, dass die Ausgaben der AHV konstant geblieben sind und sich seit 1980 bei 6% des Bruttoinlandproduktes liegen.
- **Die Ergebnisse im Kampf gegen den AHV-Betrug.** Im Jahr 2010 gelangten 22'250 Verdachtsfälle zur Überprüfung. Die aufgedeckten Betrugsfälle beliefen sich auf 300, was zu Reduktionen oder Aufhebung der Beiträge führte. Ein Äquivalent von 220 Vollrenten ergab eine Ersparnis von 80 Mio. Franken.

Les membres du Bureau de la Fédération Valaisanne sont à votre disposition pour vous renseigner. La Fédération ne manquera pas de diffuser des informations lors de grands sujets soumis à votation et organisera, si nécessaire, des sessions du Parlement des Aînés, une Landsgemeinde ou des conférences d'information et de débats contradictoires.

Die Mitglieder des Büros des Walliser Verbandes der Rentner stehen für Fragen zu Ihrer Verfügung. Der Verband wird sicher anlässlich wichtiger Abstimmungsvorlagen Informationen verbreiten und wenn nötig Altersparlamente, eine Landsgemeinde oder Informationsveranstaltungen und kontradiktorische Debatten organisieren.



En ces temps où les enfants n'ont que des droits et plus aucun devoir, il va sans dire que la visite aux grands-parents n'est plus une priorité. D'autant plus que les liens verticaux sont délétères de nos jours. La faute aux psys qui ont fait de nous tous des traumatisés de la génération précédente.

Domage pour les vieux, mais plus encore pour les enfants ! Pas question de dérapier ici dans un pathos à la Heidi ! Les vieux, ça peut être aussi limité que les jeunes, ... en plus lent ! La proportion d'abrutis ne diminue pas avec l'âge. Mon grand-père était un mussolinien casse-pied comme personne ! Certes, mais c'était mon grand-père, et pas celui d'un autre !

La barbe blanche ne fait pas que des Merlin l'Enchanteur ainsi qu'on a pu le constater au réfectoire d'un EMS où l'on en est venu aux mains pour « le dernier plaisir » de la vie. Le vieux



n'est pas forcément un pédagogue, ni le témoin éclairé d'une époque révolue ainsi que veut nous le faire croire la poésie des familles.

Le vieux, c'est surtout « moi », dans beaucoup d'années. Sans doute que l'enfant ne le voit pas ainsi mais il n'en reste pas moins que la bise au grand-père qui pique et qui sent mauvais le cigare, c'est un peu le baiser au crapaud dans lequel le héros du conte de fée embrasse son destin en surmontant sa répugnance. Le « beurk ! » qui l'accompagne nous rappelle ces rites de passage dans lesquels le candidat à la

vie d'adulte doit avaler des potions immondes dans laquelle le sorcier du village a pissé une goutte.

La vie n'a pas toujours que le bon goût des sucettes à la menthe ! Le bec au grand-père, c'est comme de finir son assiette, ça ne se discute pas !

Alain Valterio

**N'oubliez pas le renouvellement
de l'abonnement pour l'année
2012.**



**VERGESSEN SIE NICHT IHR
ABONNEMENT FÜR DAS JAHR 2012
ZU ERNEUERN,**

BOUN ZO, BON AN !



Vill Glick zum niwwu Jahr !

**Que l'année 2012
vous soit aurore !**



LA JEUNESSE EST UN ÉTAT D'ESPRIT

J'aurais bien aimé rencontrer Louise Bourgeois, jeune artiste de 99 ans. Née à Paris le jour de Noël 1911, elle est décédée en mai 2010. A 80 ans, elle créait encore des œuvres étonnantes.

Le fil rouge de son œuvre est l'araignée, qui représente la mère, « parce que sa meilleure amie était sa mère, et qu'elle était aussi intelligente, patiente, propre et utile, raisonnable, indispensable qu'une araignée ».

Pour Louise Bourgeois, l'araignée est pour elle le symbole des tapisseries que réparait sa mère (toile de l'araignée) et de tout ce qui s'y rapporte : aiguilles, fils.

Une de ces araignées est en Suisse, à Bâle précisément. A la Fondation Beyeler. Faites un saut. C'est bon pour la santé de l'esprit.



« Noch mit 99 Jahren blieb Louise Bourgeois die kreative junge Künstlerin »



Le 14 juillet dernier, dans une lettre adressée à M. le Conseiller d'Etat Maurice Tornay, Jean-Pierre Salamin posait 2 questions concernant la loi sur les soins de longue durée :

- la 1^{re} avait trait à la participation des assurés au financement prévu pour les soins dans les EMS et les lits d'attente hospitaliers,

- la 2^e concernait l'échelonnement de la participation des assurés en fonction de leur fortune.

Les retraités du canton prendront connaissance avec intérêt de la réponse du Chef du Département des finances, des institutions et de la santé.



CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

Département des finances, des institutions et de la santé
Departement für Finanzen, Institutionen und Gesundheit

Fédération Valaisanne des Retraités
Monsieur Jean-Pierre Salamin, Président
Chalet Clé de Sol
3961 Grimentz

Références MT/gd/vf
Date 24 août 2011

Loi sur les soins de longue durée

Monsieur le Président,

Votre courrier du 14 juillet 2011 m'est bien parvenu et a retenu toute mon attention.

Je tiens tout d'abord à vous remercier d'avoir pu participer à votre Assemblée générale. J'apprécie d'avoir pu éclaircir certaines interrogations liées au projet de loi sur les soins de longue durée. Suite à votre demande, je vous autorise évidemment à publier le texte de mon intervention, qui vous a été remis à cette occasion, dans votre magazine « le Trait d'Union / Binde-Glied ».

Lors de cette présentation, vous avez été interpellés sur certains points. Je souhaite vous apporter les compléments d'information suivants.

Financement des soins prévu par la LAMal

Les nouvelles dispositions de la LAMal, en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2011, prévoient trois financeurs pour couvrir les coûts des soins :

- > les assureurs-maladie (forfaits définis par le Conseil fédéral),
- > les assurés (au maximum 20% de la contribution maximale payée par les assureurs-maladie, soit au plus Fr. 21.60 par jour),
- > et les pouvoirs publics : canton et communes (pour le solde).

Financement des soins prévu dans le projet de loi sur les soins de longue durée

Pour les soins à domicile et les soins dispensés dans les structures de soins de jour ou de nuit, le projet de loi ne prévoit aucune participation. Il en est de même pour les personnes prises en charge en EMS ou dans des lits d'attente hospitaliers et qui sont au bénéfice de l'aide sociale ou dont la fortune nette imposable est inférieure à Fr. 100'000.-. Les coûts des soins seraient ainsi pris en charge uniquement par les assureurs-maladie et les pouvoirs publics.

Pour les EMS (y compris pour les lits de court séjour) et les lits d'attente hospitaliers, une participation des assurés est prévue en fonction de la fortune nette imposable de l'assuré (fortune fiscale supérieure à Fr. 99'999.-). Par exemple, un assuré pris en charge dans un EMS et dont la fortune nette imposable se monte à Fr. 150'000.- devra participer à hauteur de 5%, ce qui représente un montant de Fr. 5.40 par jour ou de Fr. 1'971.- par année au maximum, correspondant à la prise en charge en EMS d'une année complète.

Base de calcul pour la participation des assurés

Le calcul de la participation des assurés sera effectué sur la base de la fortune nette imposable déterminée par la taxation fiscale. Aucune déduction supplémentaire n'est prévue. Cependant, il est à relever qu'un montant forfaitaire de Fr. 30'000.- pour les célibataires et de Fr. 60'000.- pour les couples est déjà déduit dans la taxation fiscale.

Des déductions supplémentaires engendreraient une forte augmentation de la charge de travail administratif pour le traitement de ces données et par conséquent une augmentation des coûts y relatifs. C'est pourquoi, il est prévu de se baser sur les données fiscales déjà existantes pour ces calculs.

Répartition des contribuables de 80 ans et plus selon la fortune nette imposable

Selon les données du Service cantonal des contributions, la fortune imposable des contribuables de plus de 80 ans est répartie de la manière suivante :

Fortune imposable	% de contribuables	Participation aux coûts des soins en EMS		
		en %	Montant par jour	Montant maximum par année
< 100'000.-	36%	0%	0	0
entre 100'000.- et 199'999.-	21%	5%	5.40	1'971.00
entre 200'000.- et 499'999.-	28%	10%	10.80	3'942.00
500'000.- et plus	15%	20%	21.60	7'884.00

Cette répartition représente l'ensemble des contribuables de 80 ans et plus et non pas seulement les personnes prises en charge en EMS (environ 20% des personnes de 80 ans et plus) qui seront les seules à participer aux coûts des soins selon le projet de loi.

Prestations complémentaires à l'AVS

Il est utile de souligner que les personnes n'ayant pas les moyens financiers nécessaires pour le financement de leur prise en charge en EMS (hôtellerie et soins) seront aidées par les prestations complémentaires à l'AVS. Ce seront donc les pouvoirs publics qui prendront en charge la participation aux coûts des soins pour ces personnes.

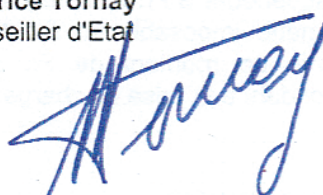
De plus, selon la loi fédérale, la franchise sur la résidence principale pour le calcul des prestations complémentaires a été augmentée à Fr. 300'000.-. Aucun pensionnaire d'EMS ne sera ainsi obligé de vendre sa maison pour payer sa prise en charge en EMS.

En conclusion, je tiens à relever que le nombre de personnes âgées dépendantes à prendre en charge est en constante augmentation. La charge financière qui en découle ne pourra pas, à moyen terme, être financée exclusivement par les pouvoirs publics. Ainsi, il vaut mieux une répartition équitable des coûts plutôt qu'un rationnement des soins dans le futur. C'est pourquoi une participation modérée des assurés aux coûts des soins s'avère nécessaire.

Je vous réitère mes remerciements pour ma participation à votre Assemblée générale et tiens à vous assurer de ma préoccupation quotidienne pour les personnes âgées de notre canton.

En espérant avoir répondu à vos attentes, je vous adresse, Monsieur le Président, mes salutations les meilleures.

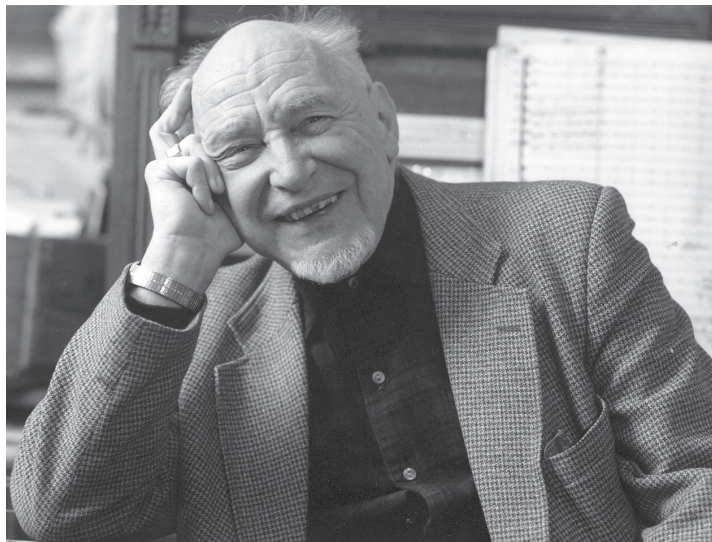
Maurice Tornay
Conseiller d'Etat





> Il y a 50 ans, notre traducteur Peter Summermatter chantait au Chœur d'hommes de Viège sous la direction de Jean Daetwyler. A 80 ans, pour une petite fête qu'il prépare avec ses amis chanteurs, il rappelle les facettes de ces moments passés avec Jean Daetwyler. C'est un extrait savoureux de l'ouvrage de Jean Daetwyler «Croches et anicroches en pays valaisan».

C'est juste ce moment-là que choisit le comité du chœur d'hommes de Viège pour me rendre visite dans mon pigeonnier de Pradec. Leur directeur attiré ne faisait plus leur affaire. C'était un organiste, un bon pédagogue pour les enfants, me dirent-ils, mais il n'avait pas la manière pour s'adresser aux adultes. Je venais de quitter Venthône, j'avais un soir de libre, j'ai pris le chœur de langue allemande de Viège. Et cela me permettait de mieux connaître la mentalité du Haut-Valais, et d'utiliser de nouveau ma langue maternelle, l'allemand!



Jean Daetwyler

Mon activité était limitée dans le temps. Je remplaçais le directeur dans l'attente de la nomination lointaine d'un musicien qui reprendrait toute la vie musicale de la ville. Mais pendant ces quelques années, j'ai appris une foule de choses.

D'abord, le milieu était absolument différent. Ce n'était pas dans la salle solennelle du chœur de Viège que l'on se serait permis de boire un verre de vin pendant la pause. Tout se passait avec le sérieux d'une cérémonie.

Les chanteurs arrivaient à l'heure précise, cravatés et «propres en ordre». Pas de serremments de mains, ni de tapes sur l'épaule. Pas de rires ni de plaisanteries. On commençait par un chant connu pour mettre les voix à l'aise. Lorsqu'elles étaient suffisamment éclaircies, le vrai travail pouvait débuter. Personne ne disait un mot, tous se tenaient debout, droits comme des échelas. Avec une discipline pareille, évidemment, le rendement était meilleur et les progrès beaucoup plus rapides qu'à Venthône. Dans un sens, les répétitions de Viège se révélaient un modèle du genre. Il faut croire que chez les Alémaniques on se fait une idée différente d'une soirée de divertissement que chez les Romands. Après le dernier chant, les sociétaires se saluaient d'un petit signe, un mouvement sec de la tête, et chacun rentrait chez soi.

Je n'avais pas l'occasion de rater mon train. Il n'y avait pas de caves de vigneron entre le local et la gare. Pour me distraire des répétitions de Viège, j'avais heureusement la fanfare conservatrice de Chamoson, «L'Avenir».

Eines Tages besuchte mich das Komitee des Männerchors von Visp bei der Arbeit in meinem Taubenschlag in Pradec. Ihr Dirigent genügte ihnen nicht mehr. Er war ein Organist, ein guter Pädagoge für die Kinder, sagten sie, aber er hätte nicht das Geschick, um mit Erwachsenen umzugehen. Ich verliess gerade den Chor von Venthône und so hatte ich einen Abend frei, um den deutschsprachigen Chor in Visp zu übernehmen. Dies erlaubte mir, die Mentalität des Oberwallis besser kennen zu lernen und ebenso wieder meine Muttersprache Deutsch zu verwenden.

Meine Tätigkeit war limitiert. Ich ersetzte den Dirigenten bis zu einer später vorzunehmenden Wahl eines Musikdirektors, der das ganze musikalische Leben der Stadt zu leiten hätte. Während den wenigen Jahren in Visp lernte ich eine Menge Sachen.

Das Milieu war absolut anders. Im feierlichen Probensaal des Visper Chores hätte man sich nie getraut, während der Pause ein Glas Wein zu trinken. Alles geschah in ernsthafter Zeremonie.

Die Sänger kamen genau zur Zeit, in Krawatte, wohl gekleidet. Kein Händeschütteln, kein Schulterklopfen. Kein Lachen und keine Plaisanterie. Man begann mit einem bekannten Lied, um die Stimme einzustimmen. War sie genügend eingeübt, konnte die Arbeit erst beginnen. Niemand sprach ein Wort. Alle standen da, aufrecht wie Pfähle. Klar, mit einer solchen Disziplin war die Ausbeute besser und der Fortschritt sehr viel schneller als in Venthône. In einem Sinn offenbarten sich die Proben in Visp als Modellcharakter. Man muss wissen, dass bei den Deutschsprachigen im Gegensatz zu den Romands eine unterschiedliche Auffassung bezüglich eines erholsamen Abends besteht. Nach dem letzten Lied verabschiedeten sich die Mitglieder mit einem kleinen Handzeichen, einem trockenen Kopfnicken und jeder kehrte heim.

Ich hatte nie Gelegenheit, den Zug zu verpassen. Es gab keinen Weinkeller zwischen dem Probenlokal und dem Bahnhof. Um mich nach den Proben in Visp zu zerstreuen, hatte ich glücklicherweise noch die „Avenir“, die konservative Musikgesellschaft von Chamoson.

DANS MA VIE, J'AI EU BEAUCOUP DE CHANCES



> Peter Summermatter fait mentir le proverbe italien « *Traduttore, traditore* », en français « *Un traducteur est un traître* ». Il est notre excellent traducteur et un riche trait d'union entre les régions linguistiques du canton.

Peter, comment pourriez-vous condenser votre vie en quelques phrases ?

Je peux dire que ma vie est une succession de chances. À mon âge, quatre-vingt ans, j'ai eu la chance de parcourir un long chemin. J'ai reçu un beau cadeau, une santé extraordinaire.

Quand avez-vous senti votre vocation s'éveiller ?

Je suis né en 1931 à Sierre. Entouré de parents merveilleux, de deux sœurs et d'un frère, j'ai passé une jeunesse heureuse. Papa était vétérinaire. A la fin de mes études aux collèges de Brigue et d'Appenzell, j'ai senti que je devais marcher sur les pas de mon père. J'ai donc fréquenté les universités de Fribourg, Zürich et Berne. Mais le doctorat m'attirait. Je l'ai obtenu à l'étranger, après une année passée comme assistant en Microbiologie à l'école vétérinaire supérieure de Hanovre. La Microbiologie devenait ma spécialité favorite. Elle me menait finalement à Paris, où j'ai eu la possibilité de me perfectionner pendant deux semestres à l'Institut Pasteur en Microbiologie, Sérologie et Immunologie.

Etes-vous resté un homme de laboratoire ?

Non. Cela semblait pourtant devoir être le cas. Mais la mort soudaine et inattendue de mon père a éliminé cette ouverture. Le Haut-Valais manquait de vétérinaires. J'ai été obligé de reprendre la clientèle de mon père. J'ai effectué ce travail à Viège durant dix ans, de 1960 à 1970. C'était un travail très dur et exigeant, surtout en hiver. Les routes étaient mauvaises, et les marches longues, à pied et à dos de mulet, presque chaque jour en montagne.

Vous avez vécu longtemps dans le canton de St-Gall.

En 1970, la Fédération Suisse pour l'insémination artificielle cherchait un directeur pour le Centre d'insémination de la Suisse orientale à Bütschwil (St. Gall). Grâce à ma formation obtenue en laboratoires, j'ai pu postuler et j'ai été nommé. Mon travail me plaisait beaucoup. Comme j'étais également intéressé par des affaires publiques du canton et de Wil où j'habitais, j'ai saisi l'occasion de me lancer dans la politique. J'ai siégé au conseil communal de Wil et j'ai été député au Grand Conseil de St-Gall.

Et c'est le retour en Valais.

Après 23 ans d'activité professionnelle, à l'âge de la retraite, j'ai bien sûr pensé rentrer en Valais. Mais je devais terminer mon mandat politique et des activités professionnelles, comme l'étude pendant 4 ans de la rentabilité de l'insémination caprine ainsi que la mise en place d'un centre d'insémination caprine en Corée du Nord. Tout cela a retardé pour mon épouse et moi le déménagement à Viège jusqu'en octobre 2002. Aujourd'hui, je suis un retraité heureux et actif. Je tâche de transmettre aux aînés les joies que la vie m'a données.

Propos recueillis par Antoine Maillard

WÄHREND MEINES LEBENS ERHIELT ICH VIELE CHANCEN

> Peter Summermatter straft das italienische Sprichwort Lügen „*Traduttore, traditore*“ zu deutsch „Ein Übersetzer ist ein Verräter. Er ist ein ausgewiesener Übersetzer und ein wertvolles Binde-Glied zwischen den sprachlichen Regionen des Kantons.“

Peter, wie kannst du dein Leben in einigen Sätzen charakterisieren ?

Ich stelle fest, mein Leben ist eine Abfolge von Chancen. In meinem Alter von 80 Jahren erhielt ich die Chance, einen weiten Lebensweg zurück zu legen. Ich erhielt auch ein schönes Geschenk, eine ausserordentliche Gesundheit.

Wann spürtest du deine berufliche Ausrichtung ?

Ich wurde 1931 in Siders geboren. Umgeben von lieben Eltern, zwei Schwestern und einem Bruder verbrachte ich eine ereignisreiche Jugend. Papa war Tierarzt. Am Ende meiner Mittelschulstudien in Brig und Appenzell, glaubte ich, in die Fussstapfen meines Vaters zu treten. Ich studierte an den Universitäten von Fribourg, Zürich und Bern. Ein Doktorat lag in meinem Interesse. Ich erarbeitete es im Ausland, nach einem Jahr als Assistent für Mikrobiologie an der Tierärztlichen Hochschule in Hannover. Die Mikrobiologie wurde zu meinem Lieblingsfach. Sie führte mich schliesslich nach Paris, wo ich die Gelegenheit erhielt, mich während zwei Semestern am Institut Pasteur in Mikrobiologie, Serologie und Immunologie weiter zu bilden.

Bist du dann ein Mensch des Labors geworden ?

Nein. Obwohl es der Fall zu sein schien. Der plötzliche unerwartete Tod meines Vaters verhinderte diese berufliche Öffnung. Im Oberwallis fehlten Tierärzte. So war ich gezwungen, die Praxis meines Vaters zu übernehmen. Während 10 Jahren von 1960 bis 1970 übte ich meine tierärztliche Tätigkeit aus. Es war eine harte Tätigkeit, anspruchsvoll vor allem im Winter. Die Strassen waren schlecht, die Märsche lang, zu Fuss und auf Maultiersrücken, praktisch jeden Tag im Berggebiet.

Du hast lange Zeit im Kanton St. Gallen gelebt.

Im Jahre 1970 suchte der Schweizerische Verband für künstliche Besamung einen Leiter für die Besamungsstation Ostschweiz in Bütschwil (St. Gallen). Dank meiner zusätzlichen Laborausbildung, die ich einbringen konnte, wurde ich gewählt. Meine Arbeit gefiel mir sehr. Da ich ebenso an öffentlichen Fragen im Kanton und in Wil, wo ich Wohnsitz nahm, Interesse bekundete, packte ich die Gelegenheit, mich politisch zu betätigen. Ich sass im Wiler Stadtparlament (1. Präsident) und ebenfalls im Grossen Rat des Kantons St. Gallen.

Und jetzt die Rückkehr ins Wallis.

Nach 23 Jahren beruflicher Aktivität, im Rentenalter, war natürlich der Gedanke da, ins Wallis zurück zu kehren. Doch ich wollte noch mein politisches Mandat vollenden, aber auch berufliche Herausforderungen warteten, wie eine 4 jährige Studie über den Nutzen der Ziegenbesamung und die Einrichtung einer Ziegenbesamungsstation in Nordkorea. Dies verzögerte für meine Frau und mich bis Oktober 2002 den Wechsel nach Visp. Heute bin ich ein zufriedener und aktiver Rentner. Jetzt versuche ich den Älteren, die Freuden, die mir das Leben vergönnt hat, weiter zu geben.

Interview von Antoine Maillard



Jean Deatwyler

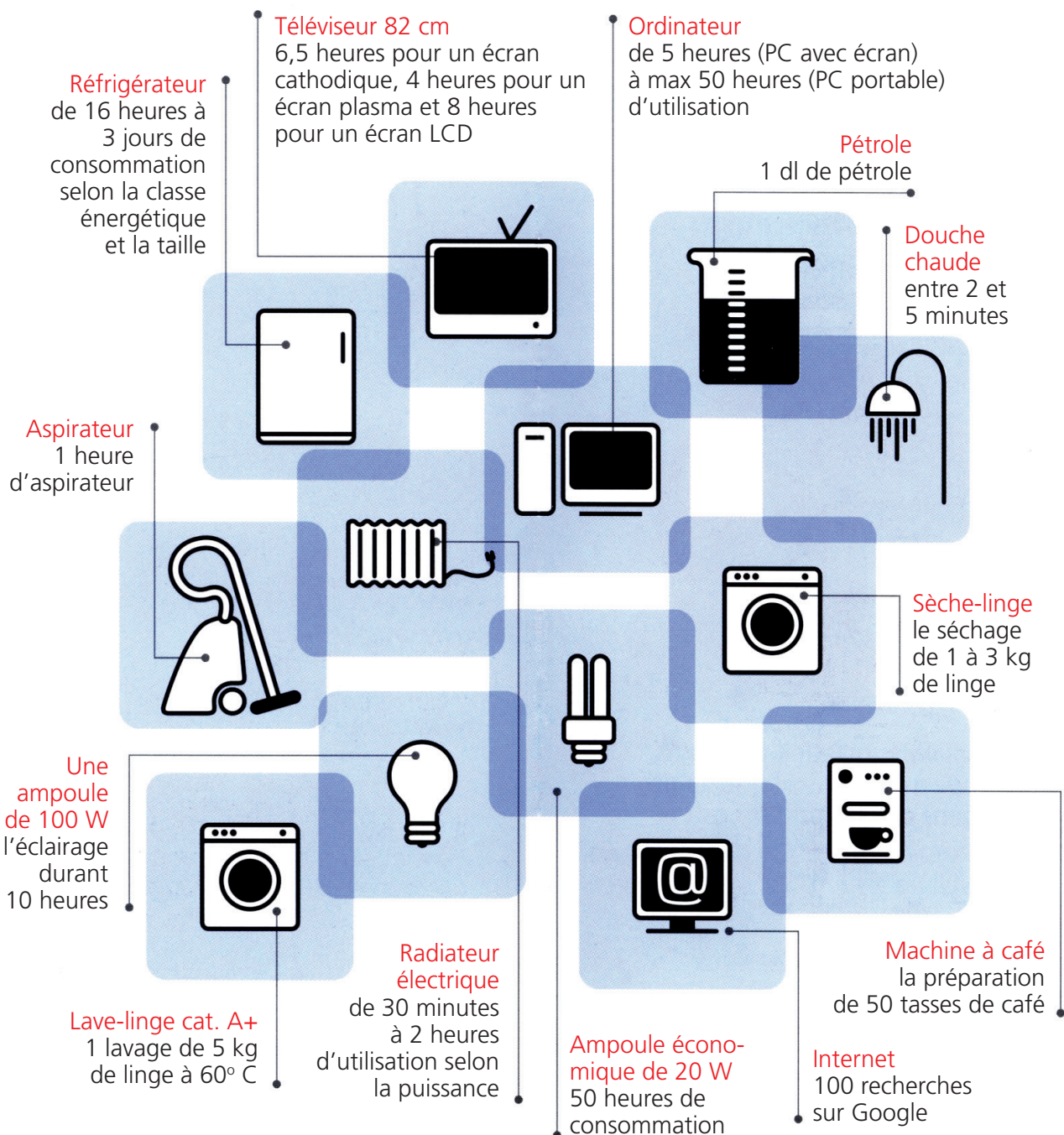


> Grâce aux entreprises électriques, nous avons la chance de disposer de l'énergie nécessaire. Mais la fée «Electricité» est mystérieuse pour beaucoup d'entre nous.

Et la production de chaleur est très gourmande. L'utilisation exagérée d'une plaque électrique, d'un lave-vaisselle, lave-linge, séchoir, chauffage électrique peut devenir très onéreuse.

Merci à l'Association des entreprises électriques suisses qui éclaire nos idées et nous autorise à publier le tableau ci-dessous. Dans son prochain No, TdU donnera encore des précisions et des conseils pour faire des économies.

1 kilowattheure électrique, c'est...

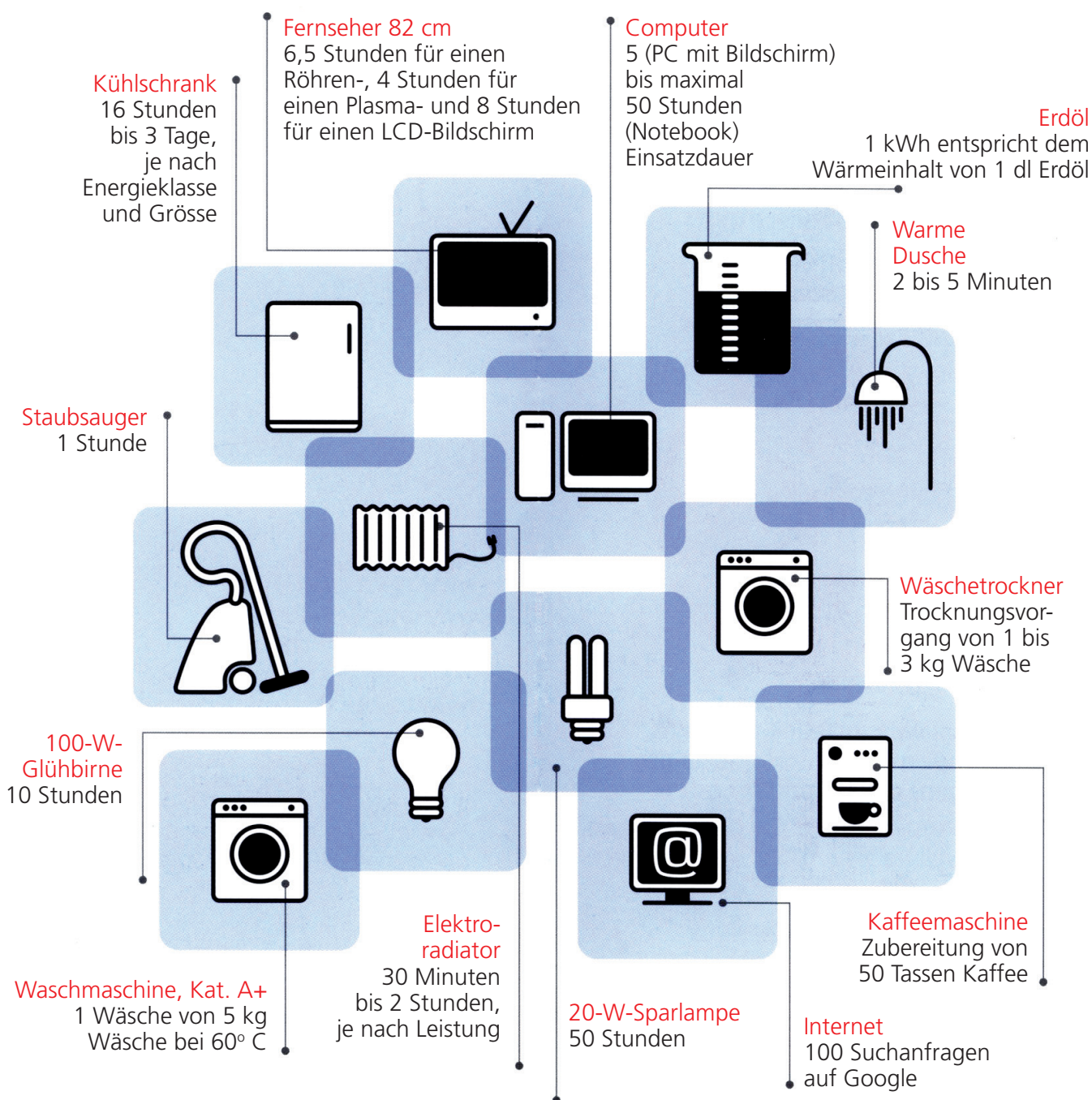




> Dank des Verbandes Schweizerischer Elektrizitätsunternehmen haben wir das Glück über genügend Energie zu verfügen. Und die Produktion von Wärme ist sehr intensiv. Der übermäßige Gebrauch einer Heizplatte, der Geschirrwaschmaschine, der Waschmaschine, des Tumblers, der elektrischen Heizung kann sehr teuer werden.

Wir danken dem Verband Schweizerischer Elektrizitätsunternehmen für die Zurverfügungstellung der hier veröffentlichten Bilder.

1 Eine Kilowattstunde Strom reich für...





Lutter contre le vieillissement c'est, dans la mesure du possible, ne renoncer à rien. Ni au travail, ni aux voyages, ni aux spectacles, ni aux livres, ni à la gourmandise, ni à l'amour, ni à la sexualité, ni au rêve.

Rêver, c'est se souvenir, tant qu'à faire, des heures exquises. C'est penser aux jolis rendez-vous qui nous attendent. C'est laisser son esprit vagabonder entre le désir et l'utopie. La musique est un puissant excitant du rêve. La musique est une drogue douce. J'aimerais mourir, rêveur, dans un fauteuil en écoutant soit l'adagio du Concerto n° 23 en la majeur de Mozart, soit, du même, l'andante de son Concerto n° 21 en ut majeur, musiques au bout desquelles se révéleront à mes yeux pas même étonnés les paysages sublimes de l'au-delà.

Mais Mozart et moi ne sommes pas pressés. Nous allons prendre notre temps. Avec l'âge le temps passe soit trop vite, soit trop lentement. Nous ignorons à combien se monte encore notre capital. En années ? En mois ? En jours ? Non, il ne faut pas considérer le temps qui nous reste comme un capital. Mais comme un usufruit dont, tant que nous en sommes capables, il faut jouir sans modération. Après nous, le déluge ? Non, Mozart.

Guy Gilbert



JAB
1958 St-Léonard

BINDE-GLIED

Walliser
Verband der Rentner

TRAIT D'UNION

Fédération
Valaisanne des Retraités

IMPRESSUM

Editeur : Fédération valaisanne des retraités

Case postale 492 - 1951 Sion

Rédaction : Antoine Maillard 3960 Sierre

Deutsche Übersetzung: Peter Summermatter, Visp

Imprimerie : Zufferey-Offset, Sion

Adresse : Atelier St.-Hubert, Sion

PARUTIONS

4 fois l'an. Abonnement : frs 15.-
Abonnement + cotisation Frs. 25.-
Abonnement + cot. couple Frs. 30.-
CCP 19-3899-4

Sie haben das Binde-Glied kennen und schätzen gelernt. Um die nächsten Nummern - vier pro Jahr - nicht zu verpassen, können Sie diese mit Hilfe des beiliegenden ausgefüllten Einzahlungsscheines abonnieren.

Preise :

Fr. 15.- Abonnement allein

Fr. 25.- Abonnement + Mitgliederbeitrag

Fr. 30.- Abonnement + Mitgliederbeitrag für Ehepaare

HPC 19-3899-4

Danke für Ihre willkommene Unterstützung.